

MICROBIOCIDE THOR ACTICIDE® LG

Microbiocide industriel pour usage dans les latex de polymères, les peintures, les revêtements, les encres, les adhésifs, les matériaux de construction (calfeutrages et enduits protecteurs), les fluides d'impression, les produits industriels et domestiques, les fluides utilisés dans le travail des métaux, les circuits de recyclage lors du processus d'électrodéposition, les systèmes d'eau de fabrication, et les produits antiparasitaires

COMMERCIAL

Solution

PRINCIPES ACTIFS :

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one.....1,11 % (lorsque emballé)
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one0,37 % (lorsque emballé)

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION**

N° D'HOMOLOGATION 28014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 10 kg – 1050 kg

N° DE LOT :

DATE DE FABRICATION :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG pèse 1,01 kg le litre

Thor Specialties, Inc.
50 Waterview Drive
Shelton, CT, 06484 U.S.A.
Tel: (203) 516-6980
Fax: (203) 954-0005

Thor GmbH
Landwehrstrasse 1
D-67346, Speyer
GERMANY

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé comme agent antimicrobien pour les émulsions et les matériaux de latex de polymère afin d'éliminer et prévenir la formation des boues.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Agent sensibilisant potentiel de la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Éviter de contaminer les aliments.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet avec un cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH et préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

MISES EN GARDE POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses. Des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions peuvent s'avérer nécessaires.

MODE D'EMPLOI

AGENT DE CONSERVATION POUR LES PEINTURES ET LES REVÊTEMENTS :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les revêtements à base d'eau, les pigments dispersés et les peintures aqueuses utilisées à des fins architecturales. Ajouter 430 grammes à 1,65 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg d'émulsion pour fournir entre 6,5 et 25 ppm de principe actif isothiazolone. Lorsque les températures et l'humidité sont extrêmement élevées, l'utilisation d'une dose supérieure s'élevant jusqu'à 3,3 kg par 1 000 kg et permettant de fournir jusqu'à 50 ppm de principe actif peut s'avérer nécessaire lors de l'entreposage.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES ADHÉSIFS, LES ENCRE ET LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est aussi recommandé comme agent de conservation dans le contenant pour les produits industriels, notamment les mastics, les calfeutrages, les ciments à joint, les additifs pour le béton,

les encres et les bouillies.

Ajouter 430 grammes à 3,3 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de produit pour fournir entre 6,5 et 50 ppm d'isothiazolones actifs.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES LATEX :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les proliférations de bactéries lors de la fabrication et de l'entreposage des latex de polymères synthétiques et naturels, notamment les acryliques, le styrène/butadiène, le styrène/butadiène au carboxylate, l'éthylène/acétate de vinyle, les empois et les dérivés de polymères.

Ajouter 430 grammes à 3,3 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg d'émulsion pour fournir entre 6,5 et 50 ppm d'isothiazolones actifs.

REMARQUE : La concentration réelle de microbiocide THOR ACTICIDE® LG nécessaire dépend de facteurs tels que la substance particulière à traiter, la fréquence des contaminations microbiennes répétées anticipées et le niveau de protection requis. Pour assurer un mélange homogène et afin de prévenir des perturbations localisées aux matériaux en latex, ajouter le microbiocide THOR ACTICIDE® LG lentement à la formulation, en agitant dès que possible pendant la production.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES FLUIDES D'IMPRESSION :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les encres d'imprimerie aqueuses, notamment les encres pour la flexographie, la gravure, la sérigraphie et l'impression par jet d'encre. Ajouter 400 g à 1 670 g de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de fluide pour fournir entre 400 et 1 670 ppm de produit.

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les proliférations de bactéries et les champignons lors de la fabrication et de l'entreposage des composantes d'encre d'imprimerie, notamment les résines, les plastifiants, les teintures hydrosolubles, les pigments, les gélifiants, les cires, les surfactants et les épaississants. Ajouter 400 g à 1 670 g de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de fluide pour fournir entre 400 et 1 670 ppm de produit.

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les eaux de mouillage utilisées dans l'imprimerie. Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG ne doit être utilisé que dans les concentrés d'eau de mouillage automatiquement dilués avant l'emploi. Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est aussi recommandé comme agent de conservation pour les produits chimiques servant au développement, notamment les solutions d'agent stabilisant. La quantité de microbiocide THOR ACTICIDE® LG à ajouter au concentré d'eau de mouillage ou au concentré de produit chimique servant au développement doit assurer un fluide de dilution final ayant entre 400 et 1 670 ppm de produit.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES PRODUITS INDUSTRIELS ET DOMESTIQUES :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé comme agent de conservation dans le contenant pour éliminer les bactéries et les champignons dans les produits industriels et domestiques, les nettoyeurs tout usage, les polirs et les produits antitermisseure, les assainisseurs d'air sous forme solide, les shampooings pour tapis et les détachants.

Ajouter 377 grammes à 1,5 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de produit à traiter.

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les savons à vaisselle liquides, les produits d'entretien pour automobiles tels que les nettoyeurs, la cire et les produits à polir, et les détergents à lessive liquides.

Ajouter 377 grammes à 1,0 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de produit à traiter. Pour assurer un mélange homogène, disperser le microbiocide THOR ACTICIDE® LG lentement dans le produit, en agitant. Mélanger jusqu'à ce que le microbiocide soit dispersé uniformément dans le produit.

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les éponges et les vadrouilles préhumectées et emballées.

Ajouter 377 grammes à 1,5 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg d'eau utilisée pour préhumecter les éponges et les vadrouilles.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES :

Le microbiocide THOR ACTICIDE® LG est recommandé comme agent de conservation dans le contenant pour éliminer les bactéries et les champignons dans les produits antiparasitaires. Ajouter 400 grammes à 3,04 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG pour chaque 1 000 kg de produit à traiter pour fournir entre 6 et 45 ppm d'isothiazolones actifs.

AGENT DE CONSERVATION POUR LES FLUIDES UTILISÉS DANS LE TRAVAIL DES MÉTAUX ET LES LUBRIFIANTS POUR CONVOYEURS :

Pour l'application industrielle non alimentaire seulement.

Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG est recommandé pour éliminer les bactéries et les champignons dans les fluides aqueux solubles et émulsifiables utilisés dans le travail des métaux, notamment les huiles de pétrole émulsifiées, et les formulations qui contiennent de l'acide gras alcoolisé, de l'huile rouge sulfonée, ou du naphthalène sulfonate et des lubrifiants à l'eau pour convoyeurs. Habituellement, ces fluides sont préparés en diluant le concentré du produit dans l'eau à raison de 1:50.

Fluides utilisés dans le travail des métaux : Pour protéger un système non pollué, utiliser le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG dilué à raison de 22 mL par 100 L d'émulsion toutes les 4 semaines, ou à raison de 22 à 100 mL par 100 L d'émulsion toutes les 8 à 12 semaines. Lorsque le système est visiblement pollué, utiliser une dose initiale de 43 à 100 mL par 100 L d'émulsion; par la suite, ajouter les doses subséquentes selon l'intervalle de traitement indiqué ci-dessus. L'écart de la dose supérieure ou une fréquence plus rapprochée du traitement peuvent s'avérer nécessaires et dépendent du taux de dilution de l'agent de conservation avec le liquide de remplissage, la nature et l'ampleur de la contamination, le niveau de contrôle requis, l'efficacité de la filtration, la conception du système, etc.

L'agent de conservation doit être ajouté à la dilution d'emploi du fluide utilisé dans le travail des métaux à l'aide d'une pompe doseuse et distribué uniformément dans le système.

Lubrifiants pour convoyeurs : Ces fluides sont préparés en diluant le produit concentré avec de l'eau à raison de 1:50 à 1:400. La concentration de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG à ajouter doit permettre de fournir une dilution d'emploi final ayant 200 à 1 000 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG. Il faut nettoyer les systèmes très pollués avant de commencer le traitement. Pour la dose initiale dans un système particulièrement pollué, doser 1 L de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG par 1 000 L de dilution d'emploi de lubrifiant pour convoyeurs. Au besoin, continuer à doser 400 mL à 1 L de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG par 1 000 L de lubrifiants pour convoyeurs jusqu'à ce que les bactéries soient éliminées, et maintenir la dilution d'emploi final à 400 à 1 000 ppm. Lorsque les bactéries ont été éliminées ou pour prévenir la prolifération de bactéries dans un système propre, doser 200 mL à 1 L par 1 000 L de lubrifiant pour convoyeurs afin de maintenir une quantité de principe actif entre 3 à 15 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG.

Éviter de contaminer les aliments pendant l'application et l'entreposage du produit.

CIRCUITS DE RECYCLAGE LORS DU PROCESSUS D'ÉLECTRODÉPOSITION :

Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG est recommandé pour éliminer les bactéries, les champignons et les algues dans les circuits de recyclage lors du processus d'électrodéposition et les systèmes de rinçage connexes. Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG doit être distribué dans le système de rinçage en circulation, le perméat ultrafiltre ou l'eau distillée pour le rinçage final dans un endroit qui assurera un mélange homogène.

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement pollué, ajouter 66,7 à 233,3 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG (6,7 à 23,3 litres) par 10 000 litres de fluide dans le système. Répéter jusqu'à ce que les bactéries soient éliminées.

Dose subséquente : Lorsque les bactéries ont été éliminées, ajouter 33,3 à 100 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG (3,3 à 10 litres) par 10 000 litres de fluide au système chaque semaine ou au besoin pour protéger le système. Une modification à la fréquence du traitement peut s'avérer nécessaire et dépend du taux de dilution de l'agent de conservation avec le liquide de remplissage, la nature et l'ampleur de la contamination, le niveau de contrôle requis, l'efficacité de la filtration, la conception du système, etc. Il faut nettoyer les systèmes très pollués avant de commencer le traitement.

SYSTÈMES D'EAU DE FABRICATION :

Pâtes et papiers (papier contact non alimentaire) : Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG est recommandé pour éliminer les dépôts bactériens et fongiques dans la production du papier contact non alimentaire.

Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG doit être ajouté à un endroit dans le système qui assure un mélange homogène tel que les agitateurs, le ventilateur du désintégrateur ou la pompe pour l'entreposage des cassés de fabrication.

Ajouter 0,3 à 1,1 kg de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG tel que fourni par tonne (base sèche) de pulpe ou de papier produit, comme dose massive. Au besoin, répéter tous les jours. Il faut nettoyer les systèmes très pollués avant de commencer le traitement.

Tours de refroidissement : Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG est recommandé pour éliminer les boues dans les tours polluées. Ajouter 0,33 à 8,67 kg de microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG tel que fourni par 10 tonnes d'eau dans le système. Il faut répéter la dose 2 à 3 fois par semaine jusqu'à ce que les salissures aient été réduites à un niveau acceptable ou jusqu'à ce que les bactéries soient éliminées.

Le microbiocide THOR ACTICIDE[®] LG doit être ajouté au bassin, aux bassins de répartition, ou à tout autre

endroit où il sera dispersé rapidement et uniformément dans le système.

Système de laveur d'air : Ajouter au puisard du laveur d'air ou au puisard de réfrigération de l'eau pour assurer un mélange homogène. Pour éliminer les bactéries, les champignons et les algues qui polluent les systèmes de laveurs d'air industriels, ajouter 4,20 à 16,43 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG par 10 000 litres d'eau au système selon l'ampleur de la contamination. Il faut nettoyer les systèmes très pollués avant de commencer le traitement. Pour usage uniquement dans les systèmes de laveur d'air industriels munis de composantes favorisant l'élimination efficace des brumes.

Méthode intermittente ou drainage à l'eau :

Dose initiale : Lorsque les bactéries dans le système ont été éliminées, ajouter 1,51 à 8,95 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG par 10 000 litres d'eau au système. Répéter jusqu'à ce que les bactéries soient éliminées.

Dose subséquente : Lorsque les bactéries ont été éliminées, ajouter 0,36 à 2,23 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG par 10 000 litres d'eau chaque semaine ou au besoin pour protéger le système contre les proliférations de bactéries.

Méthode d'alimentation continue :

Dose initiale : Lorsque le système est peu pollué, ajouter 1,51 à 8,95 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG par 10 000 litres d'eau dans le système.

Dose subséquente : Maintenir ce niveau en pompant continuellement 0,36 à 2,23 kg de microbiocide THOR ACTICIDE® LG par 10 000 litres d'eau d'appoint.

Eaux injectées dans les champs pétrolifères : Pour éliminer les bactéries et les bactéries qui réduisent le sulfate (qui forment du sulfure) dans les eaux injectées dans les champs pétrolifères. Effectuer un traitement massif avec 70 à 360 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE® LG tel que fourni selon l'ampleur de la contamination bactérienne. Ajouter 180 à 360 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE® LG tel que fourni (17,8 à 35,6 litres par 100 tonnes d'eau) à n'importe quel endroit du système à partir duquel la matière se mélange uniformément. Répéter le traitement trois jours plus tard ou au besoin pour éliminer les bactéries. Lorsque les bactéries ont été éliminées, ajouter 70 à 180 ppm de microbiocide THOR ACTICIDE® LG tel que fourni (7,1 à 17,8 litres par 100 tonnes d'eau) tous les sept jours ou au besoin pour protéger le système contre les proliférations de bactéries.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau et la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Il est interdit d'éliminer le produit à ciel ouvert. Rendre le contenant inutilisable s'il est en plastique. Ce produit est corrosif pour l'acier doux. Ne pas entreposer ou transporter dans des contenants de métal non doublés.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION

CONTENANT NON-RETOURNABLE

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la zone de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS RÉUTILISABLES

Ne pas utiliser Le contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Avant de retourner le contenant, fermer toutes les soupapes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.